

## LE COQ, LE FAISAN ET LE VICAIRE

### Notice sur un nom de lieu soustonnais : Gaillou

Un projet ancien de l'antenne soustonnaise de la SADIPAC, ambitionnait de recenser et d'élucider les lieux-dits de la commune. Il avait séduit, il n'a pas encore vu le jour. Plus exactement, deux ouvriers seulement se sont attelés à la besogne. Cahin caha. Du moins ont-ils ouvert le chantier. Aujourd'hui, mille sept cents lieux-dits sont recensés sur la base de quatre mille cinq cents attestations ; ils révèlent plus de huit cents noms de lieux.

Les études de microtoponymie se développent, et c'est tant mieux. Elles déçoivent quelquefois. À leur décharge, elles sont ardues à conduire, collecte et rigueur étant de règle. En voici une que nous livrons aux lecteurs des *Cahiers du Sud landais*. En avant-première. Elle porte sur un nom de lieu du quartier d'Ardy à Soustons. Que cette fiche ait été ardue à bâtir, c'est l'affaire des rédacteurs. Qu'elle soit décevante, il reviendra au lecteur de l'éprouver et de dire, amicalement, si on peut et comment l'amender. Les *Cahiers du Sud landais* se proposent comme intermédiaire.

---

Où trouve-t-on ce nom de lieu ? En deux endroits : l'un sur la route de Tosse, lieu-dit **Gaillou-de-la-Bette**, noté **Gaillou** sur la carte IGN 1343 OT, l'autre sur la même carte, route de Soustons à Seignosse par l'Étang-Blanc, dit **Gaillou-de-Pountaout**. Que signifie-t-il ? D'où vient-il ?

L'index lexical du gascon qui complète le livre de Gerhard Rohlfs, *Le Gascon, Études de philologie pyrénéenne*, pourrait mettre sur la piste : 'gâlhôu' y fait l'objet d'une entrée (§ 396). Celle-ci renvoie à deux autres, 'hasà' et 'biguèy' (§ 419), qui se font écho réciproquement. À la manière des dictionnaires où les mots sont clôturés ensemble. 'Biguèy', en outre, renvoie à lui-même (§ 572) comme en post-scriptum. Bref, Gerhard Rohlfs met en place un trio étymologique ou l'on trouve 'gâlhôu', 'hasà' et 'biguèy' (le coq, le faisan et le vicair). Sur le podium, à la plus haute marche, Chantecler. Voyons cela qui a un air de fable dans un univers où l'on ne badine pas.

-o-O-o-

De **Gaillou**, les dictionnaires donnent plusieurs sens.

1° **Gaillou** = coq.

En français, *coq*, qui est un emprunt d'origine discutée mais certainement pas onomatopéique, concurrence, dès le XI<sup>e</sup> siècle, *jal*, dérivé du latin *gallus*. *Jal* et ses variantes *gal*, *gau*, *gaus*, *gaul*, *jau*, *geil* se conservent jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle (Godefroy). Pourquoi coq, en français, s'est-il imposé (1121), on ne le sait

pas de façon claire.

En languedocien, *gal* désigne également le coq. Nous sommes dans la filiation du latin *gallus*. En gascon, on rencontre, dans la même filiation, *galh* (Gascogne orientale : Comminges, Couserans, *Dictionnaire français-occitan gascon*, Per Noste), *gàlho* avec le sens restrictif de «vieux coq» (Rohlf). Toujours dans la même filiation, Vincent Foix donne 'guélhou' qui s'appliquerait à une «espèce de coq» (sic) et Palay 'gatch' (dans la région de Lescun), 'galh' et 'gàlhou' («dans certains lieux, *galh* désigne spécialement un jeune coq»). Hors filiation de *gallus*, Palay mentionne 'pout', 'hasâ' ; Rohlf et Arnaudin 'biguéy' et *hasan* ; Foix *hasan* et comme dérivé 'hasalhot', «petit coq, cochet, jeune homme un peu hardi». Chez nous, sauf dans certains proverbes et façons de dire figurées, le coq se dit *hasan*.

Pourquoi *hasan* ? Selon l'explication classique – c'est-à-dire celle qui est reprise depuis J. Gilliéron –, *gallus*, «le coq», et *cattus*, «le chat», voués en gascon à évoluer semblablement – *-ll* à la fin d'un mot, «dans la majeure partie du domaine aquitanique» (Rohlf) donne, sauf exceptions, *-t-*, risquaient d'aboutir à un même signifiant : *gat* pour deux signifiés, le coq et le chat. *Gat* restera pour désigner le chat. Pour éviter la collision, ou ce que Rohlf appelle une «détresse linguistique», les locuteurs seraient allés chercher dans un autre champ lexical : tantôt 'vigüey', tantôt *hasan*. *Pullus* qui a donné 'pout' est oublié, escamoté comme on passe muscade.

*Hasan* est issu du latin classique *phasianus* qui désigne l'oiseau du Phase découvert par Jason : le faisan. Le mot et l'oiseau sont introduits en France et en français médiéval, sans doute à l'occasion des Croisades (dès 1070 selon A. Rey) – plus tard en castillan (*faisán*, 1335) qui, lui, a bien distingué *gallo* de *gato*. Mais, à la fin du Moyen-âge, *phasianus*, latin vulgaire, a désigné le coq (du Cange : «*Phasianus id est Gallus*») et également le faisan (*ibid.* : *Gallus silvestris* = *fasianus* = Coq-Limoges = faisan), cependant que 'faian' désignait le coq en gascon (Lectoure 1343, FEW, VIII, 374-375) ainsi que 'fasan', *hasan*, 'asan' le faisan (*ibid.* et *Livre de la chasse* de Gaston Fébus). On ne retrouve pas dans cette bisémie hésitante trace de la problématique phonétique posée par l'évolution de *gallus* et de *cattus*. La similitude de plumage entre le coq et le faisan aurait décidé du choix de *hasan*.

Quant à 'vigüey', il dérive à n'en pas douter de *vicarius* (latin classique) qui évoluera en français et donnera «vigüier» ; le mot est toujours vivant en Andorre pour désigner un magistrat. Il s'agirait, cette fois, d'un transfert métaphorique : du chaperon rouge du vigüier à la crête du volatile (Rohlf). Mais 'vigüey', chez nous, est rarissime. Palay le cantonne à la Gironde, Arnaudin le note «concurrentement avec *hasan* ou de préférence à ce mot», au Barp, à Hostens, à Saint-Symphorien. Pour désigner le vicaire, nous disons *vicari* ou *vecari*, filiations directes du latin ecclésiastique.

Résumons : en gascon, le coq, en plus d'être désigné à partir de *gallus*, l'a

été à partir de *phasianus* et de *vicarius*. Ce serait, nous explique-t-on, pour éviter la confusion *gallus/cattus*. Plaisante façon de pallier une «détresse linguistique», commente Rohlfs. F. Brunot et C. Bruneau, quant à eux, y voyaient la solution à une «homonymie fatale» (*Précis de grammaire historique de la langue française*). Sauf que ni Gilliéron, ni Rohlfs ni Brunot et Bruneau ni personne n'explique pourquoi c'est finalement la filiation de *gallus* qui a été évincée et non celle de *cattus*, en dépit de la forte charge symbolique du coq dans l'univers roman et chrétien. Et il est surprenant, pour le moins, que nul ne s'arrête au fait que c'est à peu près au même moment où coq a supplanté *jal* en ancien français, qu'en gascon *gal* et ses variantes laissent progressivement la place à *hasan* et 'vigüey', cependant que coq est ignoré.

Mais, il y a plus : comment expliquer que pour éviter la confusion qu'auraient entraînée les évolutions normales de *gallus* et de *cattus*, on a abouti à celle de faisan et de coq (*hasan*), de coq et de vicaire ('vigüey'), un même signifiant portant chaque fois deux signifiés ! Confusion sans doute uniquement lexicale, selon nous, qui ne s'est sans doute jamais vérifiée dans l'usage, du moins pour la première, dès que dans l'espace rural ont cohabité le coq et le faisan, probablement après les Croisades. Par conséquent, si nous voulons bien admettre que des chasseurs peu avertis ou malintentionnés, aient quelquefois confondu les deux volatiles, il est peu probable que le discours, qui est usage de la langue, ait jamais, en contexte, confondu l'un et l'autre. À plus forte raison, le coq et le vicaire, sauf par malice : à même titre, pas plus qu'on ne peut confondre un coq et un faisan ou un coq et un vicaire, on ne peut prendre un coq pour un chat, même si les signifiants sont homophones. Commentant ce point, Henri Polge signale que, «pour qu'il y ait recours à un correctif, il faut que l'ambiguïté soit intolérable [...]», car «une homophonie ou, ce qui revient au même, une bisémie ou une polysémie ne sont effectivement gênantes, donc à éliminer ou à pallier, que si le contexte usuel s'y prête.»

Soit, en manière de conclusion de ce premier point :

- a) les divers dérivés gascons du latin *gallus* «coq» ('galh', 'galhou', 'guélhou', 'gatch' et le verbe 'galhi' «cocher, saillir en parlant du coq»), n'ont jamais été totalement éliminés du vocabulaire gascon tant que celui-ci a été vivant : la concurrence de 'galh' «coq» et 'gat' «chat» est attestée (diachroniquement et synchroniquement) ;
- b) le substitut *faisan*, si substitut il y eut, est tardif et consécutif à l'introduction du faisan en Europe ;
- c) la confusion entre le faisan et le coq, si jamais confusion il y eut, ne fut sans doute pas dans l'expérience de la chasse ni dans le langage rural ni dans la taxinomie du gibier ou de la volaille : *faisan* en gascon n'est pas du *franchiman*, c'est du gascon tardif, de formation semi-savante ;
- d) la généralisation de *hasan* au détriment des dérivés de *gallus*, chez nous, ne s'explique pas de façon satisfaisante par une présumée substitution afin d'éviter une collision entre \**gat* qui dériverait de

*gallus* au sens de coq et *gat* qui dérive de *cattus* au sens de chat. À nos yeux, elle ne relève pas de la «pathologie verbale» (Brunot et Bruneau).

Pour aller vers une explication qui n'ajoute pas à la complexité du problème, il est sans doute opportun :

- 1) d'avoir présent à l'esprit que toutes les langues romanes ont conservé l'héritage de *gallus* sauf le français. Le coq deviendra même emblématique de la nation française, récemment il est vrai, à ce qu'il semble par référence à *gallus* = coq et gaulois chez les latins ;
- 2) d'interroger la concomitance – qu'il ne faut pas entendre au sens ponctuel – de trois phénomènes : la substitution de *gal* par coq en langue d'oïl, celles de 'gal', 'galh'... par 'hasà' et 'biguèy' en langue d'oc, l'apparition dans le lexique de l'ancien français du nom propre **Gaule** (1155) – qui ne dérive pas du latin *Gallia* – et celle de l'adjectif correspondant *gualois* (1155), qui ne donnera **gaulois** qu'au XVe siècle. On rappellera, pour préciser ce qui vient d'être dit au point précédent, que l'expression «coq gaulois» résulte d'un jeu de mots fort ancien (Suétone le recueille, *Vie des douze Césars*, 1er siècle après Jésus-Christ) jouant sur *gallus* «le coq» et *Gallus* «l'habitant de la *Gallia*», calembour latin quadrivalent. Ce constat ouvre des hypothèses sur des explications qui pourraient être de nature historicolinguistique ou sociolinguistique.

Ceci dit, compte tenu des mentions connotatives recueillies par Palay, Rohlf, Arnaudin et Foix, il n'est pas exclu que le nom de lieu **Gaillou**, dans le cas où il procéderait de *gallus*, dénote des significations figurées dérivées de coq : «vieux coq», «espèce de coq», «jeune coq». Il est, à cet égard, symptomatique que le jeune coq, quelle que soit la façon dont on le désigne, 'galh' chez Palay, 'hasalhot' chez Foix, deux filiations étymologiques distinctes, coïncide avec le cochet de La Fontaine (la fable 'Le cochet, le chat et le souriceau') en ce qu'ils portent les mêmes sèmes de turbulence, de présomption ou de niaiserie.

## 2° **Gaillou** = gaillard

On remarquera que non loin du champ sémantique précédent, **Gaillou** a signifié un homme gaillard, vaillant, vigoureux, de belle venue, sens attestés chez Palay, Arnaudin et Foix. Seul le contexte, ici encore, permet de trancher. Le mot procéderait alors du latin vulgaire *\*galleus* «la force» (références FEW citées par Boisgontier dans Arnaudin, *Dictionnaire de la Grande-Lande*) ou du gallo-roman *\*galia* (*ibid.* et A. Rey) d'une racine indo-européenne *gal-*. Le français gaillard serait un dérivé (cf. le village landais de Gaillères et l'explication de même type que donne Bénédicte Boyrie-Fénié dans *Dictionnaire toponymique des communes, Landes et Bas-Adour*). Si donc **Gaillou** a pu désigner aussi le coq, par télescopage d'étymologies, c'est sans

doute à la suite d'un transfert métonymique qui laisse place à la formation d'un sobriquet. Il est difficile, en effet, d'opter entre les sens de coq et de gaillard, les deux pouvant se conjuguer dans la même personne : un gaillard faisant le coq.

3° **Gaillou** = nom de personne

Michel Grosclaude l'inclut parmi les noms de famille gascons. L'origine serait alors le nom d'homme latin *Gallius* suivi du suffixe *-onem*. L'état actuel de nos dépouillements des noms de personne ne nous permet pas de préciser si ce nom est propre à Soustons ou importé. Nous nous contentons de verser au dossier que la consultation de *geopatryne.com* fait ressortir qu'à la fin du siècle dernier (1891-1915) les graphies **Gaillou**, nom de personne, se rencontraient dans la région bordelaise et en Bigorre mais pas dans les Landes, **Gayou** dans plusieurs départements aquitains, principalement en Dordogne, mais une seule fois dans les Landes, **Gailhou** seulement en Bigorre. On remarquera que les graphies relevées à Soustons sont **Gaillou** (1721 et époque contemporaine) et **Gailhou** (fin du XVIIIe et début du XIXe siècle).

Dans ce registre des noms, nous avons écarté les dérivés oxytoniques de GAY- (issu du nom d'homme latin *Caïus* | *Gaius* | *Gai*), tels que **Gayon**, **Gayous**... qui ne sont pas graphiés *-lh-*, *-ill-*.

-o-O-o-

Conclusion générale.

Après avoir observé, à la suite de Bénédicte Boyrie-Fénié et Jean-Jacques Fénié (*Toponymie des pays occitans*), que les noms de lieux empruntent assez peu au lexique de la basse-cour, nous pensons pouvoir privilégier, dans le cas de nos deux lieux-dits dont le nom est suivi d'un déterminant, l'hypothèse d'un nom de personne. Le nom de personne et le sobriquet restent en balance.

Résultat dont on laisse juge. Du moins, de la fable du coq, du faisan et du vicaire, chacun aura pu dégager la moralité :

Les plus doctes des philologues...

Graphie occitane normalisée, pour le cas où l'on retiendrait l'étymon *Gallius* + *onem* : **Galhon**.

Alain Castaignos

André Labertit

### Ouvrages cités

ARNAUDIN Félix, *Dictionnaire de la Grande-Lande*, Parc naturel régional des Landes de Gascogne, Éditions Confluences, 2001.

- BOYRIE-FÉNIÉ Bénédicte, *Dictionnaire toponymique des communes, Landes et Bas-Adour*, Cairn, Pau, Institut occitan, Billères, 2005.
- BOYRIE-FÉNIÉ Bénédicte et FÉNIÉ Jean-Jacques, *Toponymie des pays occitans*, Éditions Sud-Ouest, Bordeaux, 2007.
- BRUNOT Ferdinand et BRUNEAU Charles, *Précis de grammaire historique de la langue française*, Masson et Cie, Paris, 1969.
- DU CANGE Charles, *Glossarium mediae et infimae latinatis*, Firmin Didot frères, Paris, 1840, sept tomes, édition numérisée Stanford University, <http://library.stanford.edu/>.
- FOIX Vincent (Abbé), *Dictionnaire gascon-français*, Presses universitaires de Bordeaux, Pessac 2003.
- GÉOPATRONYME.COM, *Tout sur les noms de famille*, site Internet : <http://www.geopatronyme.com/>.
- GILLIÉRON Jules, *Pathologie et thérapeutique verbales*, E. Champion, Paris, 1921.
- GODEFROY Frédéric, *Lexique de l'ancien français*, Librairie Honoré Champion, éditeur, Paris, 1990.
- GROSCLAUDE Michel, *Dictionnaire étymologique des noms de familles gascons*, Radio Pàis, 1992.
- NARIOO Gilbert, GROSCLAUDE Michel et GUILHEMJOAN Patric, *Dictionnaire français occitan (gascon)*, deux tomes AK et LZ, Éditions Per Noste, Ortès, 2003.
- PALAY Simin, *Dictionnaire du béarnais et du gascon moderne*, CNRS Éditions, Paris, 1991.
- POLGE Henri, *Le mythe de l'élimination en gascon de \*gat < gallu au sens de coq par gat < cattu au sens de chat*, Romania, 91, 1970, p. 101-106.
- REY Alain (sous la direction de), *Dictionnaire historique de la langue française*, Dictionnaires Le Robert, Paris, 1998, trois tomes A-E, F-PR, PR-Z.
- ROHLFS Gerhard, *Le Gascon. Études de philologie pyrénéenne*, Max Niemeyer Verlag, Tubingen, Éditions Marrimpoey jeune, Pau, 1970.
- WARTBURG Walter von, *Französisches Etymologisches Wörterbuch (FEW)*, Leipzig, Tubingen, Bâle et al. 1928-2002, 25 volumes.